

Communiqué de presse

Résultats du 1er semestre 2021-2022

Nogent sur Seine, le 20 avril 2022 - Le Groupe Malteries Franco-Belges (Euronext Paris / FR0000030074) annonce la publication de ses résultats semestriels au 31 décembre 2021.

Mise à disposition

Le rapport semestriel au 31 décembre 2021 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 31 mars 2022. Il peut être consulté et téléchargé à partir du site internet : <https://www.malteriesfrancobelges.fr/>. Il est disponible gratuitement au siège social de la société.

Principales données financières issues des comptes consolidés de Malteries Franco-Belges*

En millions d'euros	S1 2021	S1 2020
Ventes	40,9	43,4
Résultat Opérationnel	6,9	0,4
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	5,3	7,3
Charge d'impôt	(1,9)	(0,1)
Résultat Net – Part du Groupe	10,6	7,7
Trésorerie financière nette	70,7	38,7

**Normes IFRS ; les comptes semestriels ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes*

Au titre du premier semestre de l'exercice 2021-2022, le groupe Malteries Franco-Belges a réalisé des ventes de 40,9 M€, en repli de 6% en comparaison au 1er semestre de l'exercice précédent. Les expéditions ont été ralenties notamment pendant l'été en raison à la fois des conditions météorologiques défavorables en Europe, mais aussi du contexte sanitaire toujours contraignant dans certaines régions (Asie notamment).

Le résultat opérationnel ressort bénéficiaire à 6,9 M€ contre un résultat de 0,4 M€ sur la période correspondante de l'exercice précédent. Cette amélioration est principalement liée à une indemnité reçue d'un fournisseur dans le cadre de la résiliation d'un contrat de fourniture de gaz naturel.

La quote-part des sociétés mises en équivalence (société Compagnie Internationale de Malteries - CIM et ses filiales) s'établit à 5,3 M€ au 31 décembre 2021 contre 7,3 M€ au 31 décembre 2020. Bien que les ventes consolidées de CIM soient en progression de 15,2% principalement soutenues par de bons volumes de vente en République Tchèque, en Pologne et en Russie, ce semestre a été marqué par des cours de l'orge élevés et une augmentation généralisée des prix de l'énergie et des transports.

Le résultat net part du groupe s'élève ainsi à 10,6 M€ pour le premier semestre 2021-2022 en hausse de 38% par rapport au résultat net part du Groupe du premier semestre de l'exercice précédent (7,7€).

Au 31 décembre 2021, le total du bilan s'établit à 256,4 M€ avec une trésorerie financière nette de 70,7 M€ contre un total bilan de 251,1 M€ et une trésorerie financière nette de 38,7 M€ au 31 décembre 2020.

Perspectives

La pandémie liée à la COVID-19 a entraîné de nombreux changements dans les modes de consommation; le secteur de la bière n'est pas une exception et les restrictions mises en place pour limiter la propagation du virus ont engendré une baisse de consommation dans de nombreux pays.

Ce phénomène s'est poursuivi sur ce semestre, avec une moindre intensité. Son impact reste par conséquent maîtrisé. En effet, l'implantation géographique des usines du groupe a permis de profiter de la croissance dans certaines zones du globe, notamment en Afrique et en Amérique du Sud où la consommation continue de progresser. Les exportations de malt à destination de ces pays continuent, à ce jour, de compenser en grande partie la baisse de consommation européenne.

L'envolée des cours de l'orge et des prix de l'énergie a créé un écart de résultat par rapport aux prévisions. L'indexation prévue dans les principaux Contrats à Long Terme doit permettre de résorber une partie de cet écart.

Les perspectives du second semestre de l'exercice 2021/2022 sont les suivantes :

- En France, les usines devraient produire à pleine capacité, la demande export restant soutenue;
- En Europe Centrale, les prévisions d'expédition sur cette période sont stables par rapport à l'année dernière ;
- La demande devrait être stable au Kazakhstan ;
- La situation actuelle en Ukraine et en Russie, dont il est question au chapitre suivant, rend les prévisions aléatoires. La Russie bénéficiait d'un marché en croissance, mais il n'est pas possible à l'heure actuelle de savoir comment va évoluer l'activité.

Ces prévisions sont établies sur une situation sanitaire plus favorable qu'au précédent semestre de l'exercice. Par conséquent, si la situation sanitaire devait de nouveau se dégrader, avec la mise en place de nouvelles mesures restrictives ou, a contrario, s'améliorer dans les pays importateurs de malt, ces prévisions pourraient évoluer.

Événements postérieurs à la clôture semestrielle

Fin février, la Russie est entrée en guerre contre l'Ukraine.

Une conséquence immédiate a été l'arrêt de l'usine du groupe située à Slavuta (Ukraine) pour une durée encore indéterminée.

Par ailleurs les sanctions économiques prises à l'encontre de la Russie viennent modifier les conditions d'exploitation de la filiale du groupe à Saint Pétersbourg. L'activité se poursuit à ce jour, mais les conditions de financement bancaire de l'activité sont très dégradées. Par ailleurs il n'est pas possible d'évaluer dans quelle mesure la clientèle locale sera fragilisée.

A propos de Malteries Franco-Belges :

Malteries Franco-Belges est une filiale de la société Malteries Soufflet.

Acteur international de premier plan, Malteries Soufflet répond aux cahiers des charges les plus exigeants de ses clients dans chacun de ses pays d'implantation - grands brasseurs et artisans brasseurs, distilleurs et producteurs d'ingrédients - grâce à sa maîtrise de la filière orge : de la semence à la bière, depuis la sélection de variétés nouvelles jusqu'au choix des meilleures qualités d'orges.

Malteries Soufflet produit des malts d'excellence, standards ou spéciaux, pilsen, torréfiés ou bio, dans une démarche d'amélioration continue de la durabilité de ses produits. Malteries Soufflet opère 28 malteries en Europe, en Amérique latine, en Asie et en Afrique pour une capacité annuelle de production de malt de 2 360 000 tonnes.